



Règlements Particulier Plateaux U9 – 4X4 GRAND TERRAIN Drôme-Ardèche



Sont concernées pour la saison 2024-2025 les enfants nés en 2016, 2017 et 2018 surclassés.

- 1 – FORMULE :** 4 contre 4 sur tout terrain sans opposition de niveau et sans score.
Chaque entraîneur devra s'assurer que tous les enfants présents disposent d'un temps de jeu homogène, le tout dans l'esprit "Mini-Basket".
- 2 – BALLON :** Taille 5
- 3 – PANIER :** 2,60 mètres
- 4 – TEMPS DE JEU :** Plateau à 3 équipes : 4 périodes de 6 minutes non décomptées sauf sur LF
Plateau à 4 équipes : 2 périodes de 7 minutes non décomptées sauf sur LF
Plateau à 2 équipes (si forfait) : 4 périodes de 8 minutes décomptées.
- 5 - DÉFENSE :** Homme à homme ou fille à fille stricte.
- 6 – AFFICHAGE DU SCORE AU TABLEAU :** NON
- 7 – TABLE DE MARQUE :** Pas de feuille de marque / Chrono tenue par un licencié (U13 à Seniors) du club recevant
- 8 - REMPLACEMENTS DE JOUEURS :** À la volée devant la table de marque.
- 9 - TEMPS MORTS :** 1 temps-morts par équipe et par match.
- 10 – ENTRE-DEUX :** À faire au début de chaque période.
- 11 – FAUTES SUR LE TIR :** 2 LF (ligne avancée à 4 mètres)
- 12 – FAUTES :** Pas de fautes de joueurs / Pas de faute d'équipes
- 13 - ARBITRAGE :** Effectué par un ou deux licenciés (U13 à Seniors) du club recevant.
- 14 – RÈGLES FFBB** pour tous les points non détaillés ci-dessus
- 15 – FORFAIT :** Amende de 50 euros
- 16 – DEUX ÉQUIPES D'UN MÊME CLUB :**
Deux équipes d'un même club pourront être mises sur le même plateau à la demande du club.
Lorsqu'un club présente 2 équipes sur un même plateau, il est demandé de proposer 2 équipes équilibrées.